



Le MEDEF ne doit pas faire la loi

**La précarisation de l'emploi
et la casse du code du travail
ne doivent pas passer, venez en discuter.**

L'Union Locale CGT

Et FSU Comminges

vous convie à une réunion publique

le Mardi 5 février à 20h30

Salle du terroir à Valentine.

Accord sur l'emploi et le marché du travail

REUNION PUBLIQUE

Le mardi 05 février à 20h30

Salle du terroir place de l'Angla à Valentine

Tous ensemble pour faire éclater la vérité et empêcher la grande braderie du droit du travail !

L'accord sur l'emploi et le marché du travail » a été signé par trois confédérations syndicales, dont l'une ne sera plus considérée comme représentative dans quelques semaines. Cet accord va prochainement faire l'objet d'un projet de loi. La CGT et FO ne sont pas signataires de cet accord sans oublier la FSU et solidaires qui se positionnent contre, ce qui au total, représentent une large majorité de salariés. Le simple respect de la démocratie sociale le rend caduque !!

Ce texte est inacceptable pour de nombreuses raisons qu'il faut expliquer, aux salariés pour qu'ils se mobilisent, aux élus de la Nation pour qu'ils ne traduisent pas par une loi, cette casse du code du travail et cette précarisation de l'emploi. Cet accord a été négocié sur les seules propositions du MEDEF qui a balayé d'un revers de manche les projets de la CGT et notamment la construction d'un droit du travail à temps plein et de sécurité sociale professionnelle.

Le MEDEF a obtenu par le chantage à l'emploi la dénaturation du CDI en introduisant la possibilité de flexibiliser outrageusement le salarié, en lui enlevant quasiment toute possibilité de recours, en baissant les indemnités de licenciements, en enlevant la capacité aux organisations syndicales de s'informer. C'est, une porte grande ouverte pour des patrons voyous car les moyens de recours des salariés sont limités par cet accord. Les quelques compensations obtenues ne compensent en rien ces dispositions et ne seront appliquées que dans quatre ans ou jamais. Pire ces quelques avancées sont un cheval de Troie qui va fragiliser encore plus la protection sociale du salarié.

Débats publics sur l'accord, dont le premier se tiendra le 05 février à 20h30 place de l'angla à Valentine.